

Reporters sans frontières

<http://www.rsf.org/chine-sept-ans-de-prison-pour-avoir-fait-23-08-2012,43259.html>

Asie - Chine

Condamné à se taire

Sept ans de prison pour avoir fait circuler de l'information au Tibet

23 août 2012

Reporters sans frontières dénonce la détention arbitraire, depuis plusieurs mois, du moine tibétain **Yonten Gyatso**, ainsi que sa condamnation à sept ans d'emprisonnement pour avoir diffusé des informations concernant la situation au Tibet. L'organisation demande sa libération immédiate et l'abandon des charges qui pèsent contre lui.

Ce moine renommé de la communauté du canton de Ngaba a été condamné, le 18 juin 2012, à sept ans de prison par la Cour populaire intermédiaire de Ngaba. Ses proches et les médias avec lesquels il collabore n'ont appris la nouvelle que le 21 août, soit deux mois plus tard, signe de l'opacité en matière d'information sur les prisonniers au Tibet.

Il purge actuellement sa peine dans la prison de Mianyang, dans la province du Sichuan (Ouest). Avant l'annonce du verdict, personne ne connaissait son lieu de détention.

Fondateur de l'école primaire Remon, enseignant la langue tibétaine dans le village de Khashishul, ce défenseur des droits de l'homme est accusé d'avoir partagé des photos et des informations concernant la religieuse bouddhiste [Tenzin Wangmo](#), laquelle s'était immolée par le feu en signe de protestation, le 17 octobre 2011. Il a aussi été reconnu coupable d'avoir diffusé des informations, depuis 2008, concernant la situation politique du Tibet.

Il avait été arrêté le 18 octobre 2011, au monastère Khashi Gyephel Samtenling, puis emmené dans un centre de détention du quartier de Bhugang, dans la ville de Chengdu (capitale de la province du Sichuan). Selon les informations recueillies sur place par Reporters sans frontières, Yonten Gyatso a été battu et torturé par des officiers du bureau local de protection des secrets d'Etat (State Secrets Bureau).

"Au Tibet, la circulation de l'information est très difficile. Les reporters indépendants ne sont pas autorisés dans la région, à l'exception de certains journalistes étrangers en visite ponctuelle et soumis à l'accord des autorités chinoises. Ainsi les seuls relais de l'information sur place sont les citoyens tibétains eux-mêmes, qui prennent le risque de diffuser nouvelles et photos en dehors du Tibet. En Chine, divulguer des 'secrets d'Etat' en dehors du pays est considéré comme un crime en vertu de l'article 32 de la [loi sur les secrets d'Etat](#). Toute information dérangeante ou à caractère politique est susceptible d'être considérée comme un 'secret d'Etat'", a déclaré Reporters sans frontières.

"L'isolement du Tibet par le régime de Pékin est de plus en plus inquiétant. Le 1er mars 2012, le chef du Parti communiste au Tibet, Chen Quanguo, avait [donné l'ordre](#) aux autorités locales de renforcer la surveillance de tous les moyens de communications, en insistant sur les téléphones portables et Internet, sous prétexte de 'garantir l'intérêt général et la sécurité nationale'", a ajouté l'organisation.

La Chine figure à la 174ème place, sur 179 pays, dans le [classement mondial 2011-2012 de la liberté de la presse](#) établi par Reporters sans frontières et fait partie de la liste des pays "[Ennemis d'Internet](#)" établie en 2012 par l'organisation.

• , (JPEG - 34.4 ko)
